

Au Conseil Communal
1304 Cossonay

Cossonay-Ville, le 4 août 2022

**Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au
postulat : « Pour une amélioration de la desserte en transports publics de la Commune
via des arrêts supplémentaires sur les lignes MBC existantes »**

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

La Commission désignée par le bureau pour étudier la réponse de la Municipalité s'est réunie une première fois au bâtiment administratif le 17 mai en présence du municipal Monsieur Bernard Ebener, puis le 8 juin et une dernière fois le 23 juin toujours avec Monsieur Ebener que nous remercions pour sa disponibilité, la qualité des réponses fournies et la présentation des projets futurs. La finalisation du présent rapport a été faite par voie électronique.

Après avoir consciencieusement étudié la réponse de la Municipalité, la Commission constate que cette dernière répond en tout point aux demandes des postulants.

Nous émettons le souhait qu'au moins un des postulants fasse partie des futures commissions traitant les préavis concernant les arrêts de bus.

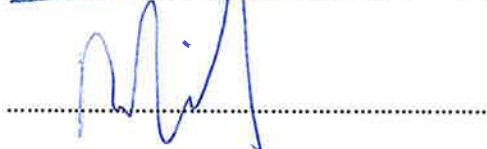
Au vu de ce qui précède, la Commission unanime propose au Conseil d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat.

Pour la Commission :

Sabine Leiser



Roland Giroud



Patrick Oppliger (rapporteur)

